

**Patinoires :**  
**On ne travaille pas pour**  
**des noisettes !**



# Patinoires en grève...

Les agents des patinoires de la ville de LYON ont décidé de déposer un préavis de grève pour les vacances de février.

Depuis quelques années les agents des patinoires ont vu leurs conditions de travail se détériorer entre pannes récurrentes, manque de considération et tensions avec les usagers.

Ces agents travaillent un week-end sur deux et leurs heures du dimanche ne sont majorées que de 6 euros. Pire encore ces agents travaillent en heure de nuit sur des amplitudes horaires très larges de 5h30 à 23h30 pouvant même aller à plus de minuit.

Ces heures de nuit sont majorés à 0,78 euros par un arrêté de 1975 qui avait fixé le prix des heures majorées à 4,85 francs quand le SMIC lui était à 7,75 francs à l'époque.

Ces malheureux 4,85 francs on été traduit en euros sans jamais avoir été revalorisé par l'état depuis 1975 soit pres que 50 ans d'inflation.

Certes la direction des sports a commencé le boulot avec les agents et la CGT pour trouver des solutions pour améliorer leurs conditions de travail.

Mais, il reste les revendications salariales.

Pour ces raisons la CGT dépose un préavis de grève pour les agents des patinoires pour les 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 février.

Les revendications sont :

- Du paiement des heures de dimanche de 6€ à 12€ de l'heure ;
- Du paiement des heures de nuit de 0,78€ à 14,65€ (le SMIC horaire + 30%) ;
- La mise en place d'un CIA ,sur le modèle des piscines, dans les patinoires l'hiver ;

**Rejoignez la CGT pour défendre le service public,  
nos emplois et nos conditions de travail !**

10 rue Joseph SERLIN 69001 LYON

Tél : 04 72 10 39 46

[cgtvillede lyon.fr](http://cgtvillede lyon.fr)

